## DROITS DE PLACE SUR LES MARCHES, FOIRES ET KERMESSES

## TARIFS DES MARCHES DE PLEIN AIR ET COUVERT

DESIGNATION	MODE DE CALCUL	TARIF
1. Marchés de plein air		
Droits de place	par m²/par jour	1,25€
Redevance branchement et forfait consommation électrique	par prise/par jour	6,20 €
2. Marché couvert (Halle de Neudorf)		
Droits de place	par m²/par jour	1,28€
Redevance branchement et forfait consommation électrique	par prise/par jour	6,20 €
3. Remplacement		
Badge des commerçants	par badge	15,00€
Observations :  Lors du recouvrement des droits de place, l'encaissement sera arre	ondi à la dizaine de centime la plus pro	oche.

## **TARIFS DES FOIRES - KERMESSES**

DESIGNATION	MODE DE CALCUL	TARIF
1. Stands, jeux, boutiques de vente, manèges et autres métiers		
Jusqu'à 150 m²	par m²/par période	4,25 €
Tranche de 151 à 300 m²	par m²/par période	2,45 €
Tranche au dessus de 300 m²	par m²/par période	1,45 €
Appareils automatiques (Boissons, coups de poing, astrologie,)	forfait	94,00 €
Redevance branchement et forfait consommation électrique	par prise/par jour	6,30 €
2. Minimun de perception par établissement		
Droits de place	forfait	36,50 €
Observations :		

Lors du recouvrement des droits de place, l'encaissement sera arrondi à la dizaine de centime la plus proche. Aucune participation supplémentaire ne sera exigée, hormis les frais de branchement électrique individuel.

Date d'effet : 1er janvier 2021